



20/ Abattoir de proximité : leurs besoins

21/ La SCIC Argoat Bois Énergie, pour les agriculteurs et le territoire

22/ Acta communauté aide les jeunes installés

23 à 24/ Annonces légales



# Journée employeurs, nouveau temps fort

Avec près de 12 500 salariés dont 5 400 équivalents temps plein, la Ferme morbihannaise est un employeur important. Elle l'est de plus en plus mais reste confrontée à une difficulté de recrutement. Tour de la question, vendredi dernier avec la première journée employeurs organisée par la FDSEA. Un nouveau temps fort syndical.

"Nous avons la volonté de vous accompagner sur ces sujets et de développer des services à cette fin", campe Frank Guéhennec, président de la FDSEA. Car la ferme morbihannaise fait appel à de la main-d'œuvre pour épauler ses 8 344 chefs d'exploitation. Et près de la moitié des exploitations (voir encadrés) auraient recours à des salariés quelle peine à recruter. "Le monde agricole a changé, on demande des gens qualifiés pour des postes qualifiés", brosse Jean-Claude Foucraut, président de la section employeurs. "On a du mal à identifier les employeurs", ne cache pas Frank Guéhennec, "nous souhaitons vous présenter ce qui est fait. Nous sommes la seule organisation patronale en capacité de négocier les conventions collectives", situe-t-il notamment sur un tour d'horizon qui aura permis de situer le contexte de l'emploi agricole, des aides à



> Une première journée employeurs organisée par la FDSEA, nouveau temps fort syndical vendredi dernier.

On demande des gens qualifiés pour des postes qualifiés

l'embauche ou encore des dernières actualités sociales et syndicales.

## Conventions collectives, regroupement et refonte

Et des changements majeurs sont à attendre en la matière. La loi El Khomeri, loi travail publiée en août 2016, introduit une réforme des conventions collectives. Ainsi, "de 700 branches professionnelles, on devrait passer à 200", cadre Jean-Claude Foucraut, élu également national. La loi fixe aussi à 5 000 le nombre minimal de salariés pour l'existence d'une convention collective. "Or, dans le Morbihan, et nous ne sommes pas les seuls, nous avons 4 conventions collectives (polyculture-élevage, horticulture-pépinière, arboriculture, maraîchage), dont certaines regroupent à peine 400 salariés... En Bretagne cela représente 10 conventions collectives dont certaines ne sont que régionales. La loi nous pousse au regroupement", cadre le responsable syndical. Le travail a été entamé en 2017, "et ce sera opérationnel en 2021", après une refonte complète. "Les quatre vont être regroupées". Or il y a des différences très fortes. Ainsi, "le 13<sup>e</sup> mois n'existait qu'en Morbihan dans la convention polyculture-élevage". Grille de salaire minimum,

classification, égalité professionnelle, durée du travail, "tout va être révisé", prévient-il. Avec des changements importants à attendre. "Le socle de base pourra être complété par un avenant territorial puis un avenant d'entreprise (3<sup>e</sup> étage du dispositif institué par la réforme du code du travail en 2017, nldr) avec des conditions propres à l'entreprise". L'idée étant "de négocier des accords d'entreprise avec les salariés". "Un élan de modernisation pour un dispositif qui avait 40 ans", y voit Jean-Claude Foucraut.

Claire Le Clève

## Repères

En 2016, se trouvaient à la tête des **6 711** exploitations morbihannaises, **8 344** chefs d'exploitation dont **2 978** employeurs de 12 406 salariés représentant **5 366** ETP (équivalents temps plein). En 2016, le nombre d'employeurs a régressé de 5,7 % alors que le nombre de salariés croissait de 1,5 %, salariat qui continue à progresser. Ainsi le nombre d'ETP a augmenté de **7,5 %** entre 2013 et 2016. (sources MSA et AEF)

## Tendu le marché de l'emploi

L'association emploi formation mise en place par la profession agricole gère, entre autres missions, la bourse de l'emploi dans le Morbihan. 312 offres ont été déposées cette année (contre 262 en 2016), chiffre en augmentation, pour 310 demandes d'emploi dont 145 placements (contre 217 l'an passé avec des difficultés notables de recrutement dans les secteurs laitiers (118 offres pour 71 candidatures) et porcin (74 offres pour 38 candidats), contrairement aux secteurs du machinisme et des productions végétales.